**Perspectives d'avenir des Centres de Langues et Centres de Ressources en Langues : quelle(s) vision(s) des CL & CRL du futur ?**

À la suite du 29ème Congrès Ranacles qui s’est tenu en 2022 à Nancy, la revue *Recherches et Pratiques Pédagogiques en Langues* (RPPL) lance un appel à contributions auprès de la communauté scientifique. La thématique du numéro propose de s’interroger sur la place qu’occupent les Centres de Langues (CL) et les Centres de Ressources en Langues (CRL) dans les politiques linguistiques des établissements d’enseignement supérieur. Ces interrogations portent également sur les évolutions futures afin de mieux répondre aux besoins des acteurs concernés (apprenant.e.s, enseignant.e.s/tuteurs.rices et administratifs.ves).

En effet, la pléthore de formes, de noms, de fonctionnements et de rattachements des CL et CRL apporte une certaine ambiguïté quant à une identification et distinction entre ces entités (Braud et al., 2015 ; Brudermann et al., 2016 ; Tardieu & Eells, 2018). Pourtant, au regard des statuts de la Confédération Européenne des Centres de Langues de l’Enseignement Supérieur (CercleS), les CL semblent avoir des missions clairement définies :

Les Centres de langues [ont] pour objectif :

* la promotion des compétences linguistiques et de communication dans leur sens le plus large ;
* la promotion de la recherche au plan international dans les domaines en rapport avec la promotion des compétences linguistiques et de communication dans leur sens le plus large ainsi que la publication des résultats obtenus ;
* la coopération internationale et interdisciplinaire entre les centres de langues dans le but de coordonner leurs actions ;
* la promotion du statut professionnel des centres de langues et de leur personnel (Article 2.1, Statuts de CercleS).

Du fait de l’adossement des CL à la recherche scientifique en didactique des langues, l’expertise qu’ils offrent devrait permettre leur reconnaissance par tous les établissements d’enseignement supérieur aux niveaux national et international (Frath, 2005). Or, il semble que la réalité en soit éloignée. Le présent appel pourra être l'occasion de s'interroger sur les conditions pouvant mener (ou pas) certains CL à être reconnus en tant qu'experts au sein de leurs institutions. En effet, on pourra se questionner sur leurs structurations, de même que sur les facteurs facilitateurs ou les freins éventuels : recherches/formation, moyens matériel et personnel, politique universitaire, etc.

Par ailleurs, intégrés ou non aux CL, les CRL sont en mouvement perpétuel, en constante évolution passant de simples lieux de ressources à des « dispositifs évolutifs » (Rivens Mompean, 2013). Ils deviennent indispensables à la formation en langues des publics LanSAD et peuvent se trouver au cœur des politiques linguistiques de formation. En dépit de la massification des enseignements de langues, ils permettent d’offrir une individualisation et une personnalisation des apprentissages (Brudermann & Poteaux, 2015 ; Poteaux, 2015).

Les contributions pourront également s’interroger sur les orientations présentes et futures des CL et des CRL :

* Existe-t-il un modèle standard de structuration des CL et des CRL à l’échelle tant nationale qu’internationale, et quels en sont les principes fondateurs ? Comment concilier une modélisation standard avec les réalités locales ?
* Dans une volonté de plus en plus forte d’internationalisation des formations par les établissements d’enseignement supérieur, comment les CL peuvent s’emparer de ces questions ? Outre l’enseignement des langues, de quelles manières les CL peuvent-ils être acteurs de cette internationalisation ?
* Dans le contexte actuel de numérisation et de facilité d’accès aux ressources, quels sont les « nouveaux » rôles que les CRL peuvent/doivent jouer ?
* Comment (re-)penser ou (re-)travailler les espaces des CL et CRL ?

Les contributions pour cette thématique générale de perspectives des CL et CRL pourront s’inscrire dans les différents axes ci-dessous (liste indicative) :

**Institutionnel et politique de formation**

* Intégration et reconnaissance des CL et CRL dans les politiques linguistiques des établissements d’enseignement supérieur ;
* Articulation CL et CRL dans les politiques linguistiques des établissements ;
* Place des CRL dans les CL et les formations ;
* Évolution des rôles et des missions de formation des CL et CRL ;
* Réflexion autour des rôles, des statuts et financement des acteurs au sein des CL et CRL ;
* Réflexion autour d’une structuration « standard nationale ».

**Didactique**

* Dispositifs intégrant les CL et CRL ;
* Potentiels didactiques des CL et CRL ;
* Pratiques pédagogiques et ressources ;
* Accompagnement ;
* Transformation des espaces d’apprentissage.

**Terminologique**

* Appellations utilisées pour les CL et CRL (taxonomie) ;
* Adéquation entre l’appellation et les services/missions des CL et CRL ;
* Évolutions possibles de ces appellations.

**Modalités de soumission**

Les propositions d’article devront suivre les normes **APA7** (<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=5248895>) ainsi que la typologie de textes de la revue RPPL, disponible à l’adresse URL <https://journals.openedition.org/apliut/5153>

Deux versions des articles seront à envoyer, une **non-anonymée** et une **anonymée** (sans noms, institutions, autocitations), aux trois éditeurs invités du numéro aux adresses : [carmenne.kalyaniwala@univ-lorraine.fr](mailto:carmenne.kalyaniwala@univ-lorraine.fr), [kossi-seto.yibokou@univ-lorraine.fr](mailto:kossi-seto.yibokou@univ-lorraine.fr) et [nicolas.molle@univ-lorraine.fr](mailto:nicolas.molle@univ-lorraine.fr)

**Calendrier prévisionnel :**

* **1er décembre 2023** : soumission des articles
* **15 février 2024** : retour aux auteurs
* **31 mars 2024** : soumission des versions révisées
* Publication à **l’automne 2024** dans le numéro 43-2 de la revue Recherche et Pratiques Pédagogiques en Langues (RPPL)

**Références bibliographiques**

Braud, V., Millot, P., Sarré, C. et Wozniak, S. (2015). « You say you want a revolution…  » Contribution à la réflexion pour une politique des langues adaptée au secteur LANSAD. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'Apliut*, *34*(1), 46-66.

Brudermann, C. et Poteaux, C. (2015). Langues pour étudiants spécialistes d’autres disciplines : de l’amphithéâtre à l’autonomie d’apprentissage, *Distances et médiations des savoirs,* *9*. DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.1003>

Brudermann, C., Mattioli, M.A., Roussel, A.M. et Sarré, C. (2016). Le secteur des langues pour spécialistes d’autres disciplines dans les universités françaises : résultats d’une enquête nationale menée par la SAES, *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, 35,* (1)*.* DOI : <https://doi.org/10.4000/apliut.5564>

Frath, P. (2005). Plaidoyer pour une véritable politique des langues pour les non-spécialistes à l’université. *Les Langues Modernes, 4,* 17-27.

Poteaux, N. (2015). L’émergence du secteur LANSAD : évolution et circonvolutions. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, 34*(1). DOI : <https://doi.org/10.4000/apliut.5015>

Rivens Mompean A. (2013). *Le Centre de Ressources en Langues : vers la modélisation du dispositif d’apprentissage*. Villeneuve d’Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Tardieu, C. et Eells, C. (2018). *Livre blanc de la formation en études anglophones*. Commission Formations de la SAES. <http://saesfrance.org/mars-2018-publication-du-livre-blanc-de-la-formation-en-etudes-anglophones>